

PLAINES-DU-LOUP



LE PROJET URBAIN

ÉTAPE 2

La deuxième étape de la transformation des Plaines-du-Loup passe par l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation (le PA2). Il s'étend sur le parking du vélodrome, se poursuit jusqu'au nord du stade de la Pontaise, puis se déploie à l'est de la route des Plaines-du-Loup.

Le projet prévoit la construction de 169'000 m² de surfaces de plancher de logements, de bureaux et de commerces. Une nouvelle école de 32 classes, une salle omnisport triple et les équipements sportifs extérieurs pour les besoins scolaires et des associations sportives répondront aux besoins des 2'500 nouveaux habitants et 1'500 emplois.

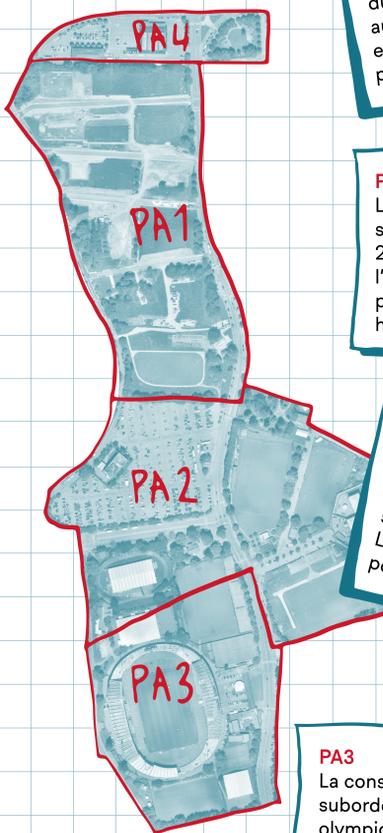


Le mot du syndic

Alors que le chantier du premier secteur (PA1) de l'écoquartier des Plaines-du-Loup bat son plein et que les clefs des premiers logements seront remises en 2022 déjà, le lancement de la deuxième étape (PA2) de ce nouveau morceau de ville est extrêmement enthousiasmant. Il répond à l'ambition d'un développement urbain maîtrisé à Lausanne, en phase avec les enjeux climatiques et favorisant la mixité sociale. Ce secteur accueillera 2'500 habitantes et habitants dès 2029. Il s'agit aujourd'hui de réaliser ce projet avec vous toutes et tous.

Plus d'informations sur le projet sur www.lausanne.ch/metamorphose

Les étapes des Plaines-du-Loup



PA4
La réalisation de cette étape dépend du déplacement du Service des automobiles et de la navigation (SAN) et de la mise en service du métro m3 prévue au plus tôt en 2030.

PA1
Les travaux de construction du premier secteur ont démarré au printemps 2018 par les pistes de chantier et l'aménagement du parc du Loup provisoire. Les premières habitantes sont attendues en mi-2022.

PA2
Une réflexion simultanée des bâtiments dans ce secteur avec le projet du métro m3 est nécessaire pour éviter les surcoûts et coordonner les plannings. Les premiers habitants sont attendus pour 2029.

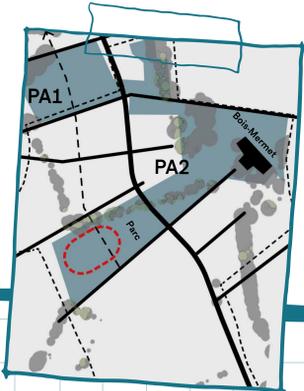
PA3
La construction sur cette partie est subordonnée à la démolition du stade olympique de la Pontaise.



Une stratégie de développement claire et ambitieuse

1 Un parc urbain fédérateur

Un parc, valorisant l'arborisation existante, «serpente» de part et d'autre de la route des Plaines-du-Loup, assurant ainsi les liens avec les quartiers des Bossons, des Bergières, de Bois-Gentil et de la Borde. Il agit comme une respiration aux ambiances et usages contrastés. Il permet d'assurer la continuité écologique entre les espaces boisés de Grand Désert et Mermet, de préserver les arbres majeurs et de mettre en valeur la qualité paysagère du site.



2 Une trame d'espaces publics robuste

Le projet prévoit une trame mobilité douce composée de transversales est-ouest reliant le Bois-Mermet jusqu'au quartier des Bossons, et d'une rue intérieure orientée nord-sud, connectant à terme l'ensemble du quartier des Plaines-du-Loup. La trame proposée, permet de créer une place «à l'italienne», au cœur du tissu bâti, à l'abri de la circulation, elle favorise les échanges sociaux et constitue une centralité forte du quartier.

3 Un programme mixte et flexible

Le quartier des Plaines-du-Loup accueillera un programme mêlant équipements publics, logements, activités et commerces. La forme urbaine de l'îlot, semi-ouvert, dont les hauteurs oscilleront entre 6 et 9 étages, permet aussi bien l'implantation de logements que d'activités, de commerces et/ou locaux associatifs en rez-de-chaussée, offrant ainsi une certaine flexibilité.

